



DESHERBAGE DES ROUTES DANS LE BOURG



Le désherbage des bords de route dans le bourg est de la responsabilité de chaque riverain. Pour cela il est déconseillé d'utiliser des

dés herbants chimiques ; il existe d'autres alternatives comme le désherbage mécanique ou thermique.

Par contre il est tout à fait possible de mettre quelques fleurs en bordure du moment qu'elles ne gênent pas la circulation. Cela participe à l'embellissement du bourg pour le plaisir de tous.

LE POINT DE COLLECTE DU BOURG



Le point de collecte à côté du parking des cars a été réhabilité. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il faut en respecter la **propreté**. Il est interdit d'y déposer au sol des sacs, cartons ou autres déchets.

Il faut également respecter les **consignes de tri** : seuls les déchets recyclables, le verre et les ordures ménagères peuvent y être déposés. Tous les autres types de déchets sont à amener à la déchetterie.

Il est rappelé que la commune organisant un ramassage hebdomadaire des déchets, la priorité est de déposer les déchets recyclables et les ordures ménagères dans les bacs jaune et vert à domicile.

Remarque : cet été il n'y aura plus de grands bacs collectifs remplis trop rapidement par des résidents qui refusent d'acheter des bacs individuels...

DECHARGE DE TOULALAN



La décharge de Toulalan a été réaménagée.

Elle est **AUTORISEE** uniquement pour les gravats inertes après passage par la déchetterie, tri précis des encombrants et accord du responsable.

Elle est **INTERDITE** pour tous les autres types de déchets. Le bois, le plastique, le carrelage, les sanitaires, les bâches plastiques, les déchets verts doivent rester à la déchetterie.

Le respect de ces consignes permettra à la décharge de ne pas se remplir trop vite et à la nature autour du beau port de Penn ar Roch de reprendre ses droits.

JOINDRE L'UTILE ET L'AGREABLE...

Comme chaque année, le centre aéré de Bohars, sous la houlette de Patrice MALGORN, le régional de l'étape, viennent en camp à Ouessant et réalisent des travaux d'entretien pour la Commune, au port de Lampaul et au bourg. Un grand merci à eux et à leurs accompagnateurs !



Horaires d'ouverture de la déchèterie

(Avril à Septembre)

Ouverture tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00





4-5 juin 2015 JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée de l'Environnement s'est déroulée en deux temps.

- Le 4 juin une journée de découverte de l'Environnement a permis aux volontaires de découvrir les richesses de notre patrimoine naturel sous la conduite de Fanch QUENOT, responsable du CEMO et d'Agathe LARZILLIERE du Parc d'Armorique.



- Le 5 juin, de nombreux bénévoles se sont retrouvés pour le nettoyage des grèves

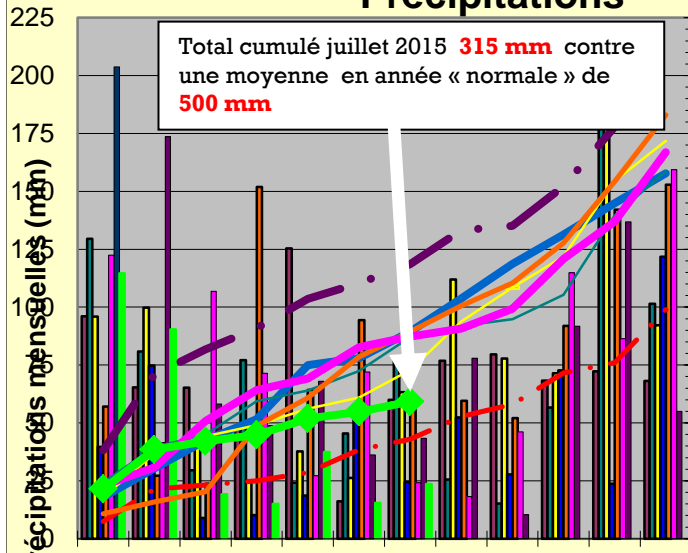


Merci à tous les bénévoles, au PNRA et aux enfants et enseignants du collège des Iles du Ponant !

Sécheresse : la vigilance s'impose !

Vous l'avez sans doute remarqué, l'hiver a été beaucoup moins pluvieux que l'an dernier. Surtout, depuis le mois de mai le déficit de pluie est inquiétant. La Mairie prépare des mesures pour un éventuel ravitaillement, mais le civisme de chacun est indispensable !

Précipitations



DES INTERDICTIONS (Arrêté du 9 juillet 2015)

- Arroser les pelouses
- Laver les voitures ou les bateaux
- Laver les façades des habitations

QUELQUES MESURES DE BON SENS QU'IL FAUT ABSOLUMENT RESPECTER !

- Prendre des douches plutôt que des bains, réduire le temps des douches et d'une façon générale réduire le temps d'utilisation des points d'eau (lavage des dents ou des mains...),
- Ne faire fonctionner les laves linges et les laves vaisselle que lorsqu'ils sont pleins,
- Economiser l'eau des chasses d'eau (réduire le volume de la chasse en réglant le flotteur de fermeture de vanne).

Supprimer les fuites :

- chasse d'eau qui fuit (30 à 50 m³/an)
- changer les joints des robinetteries pour éviter les fuites